



CONDITIONS GÉNÉRALES de VENTE

Version applicable à compter du 10 novembre 2025.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des réservations effectuées auprès du Camping Europa. Toute demande de réservation implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 1. TARIFS

Les tarifs indiqués sur le site Internet www.camping-europa.com, sont des tarifs de base, hors option, TVA incluse et hors taxe de séjour.

Le tarif contractuel est susceptible d'être modifié dans les limites légales en cas de variation du taux de TVA entre la date de réservation et la date de paiement du solde.

La taxe de séjour devra être acquittée lors du règlement du solde avec le mode de calcul suivant : nombre de personnes assujetties x nombre de nuits x 0,60 euros. Les personnes âgées de moins de 18 ans sont exonérées, conformément à l'article L.2333-31 du CGCT.

Les enfants nés en 2026/2025 sont gratuits. Un justificatif sera demandé le jour d'arrivée.

ARTICLE 2. RÉSERVATION D'UN SÉJOUR

Le Camping Europa propose des séjours à vocation familiale et se réserve le droit de refuser toute réservation contraire à cet esprit.

La réservation d'un séjour est nominative et ne pourra en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sur le formulaire de demande de réservation (participants) sont autorisées à occuper l'emplacement de camping ou la location.

Un mineur non accompagné d'un de ses représentants légaux pendant toute la durée du séjour, ne sera pas autorisé à séjourner dans l'établissement (décret n° 2002-883 en date du 3 mai 2002).

Le Camping Europa se réserve le droit de refuser l'accès à une location à tout client qui se présenterait avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisée. **Un bébé est considéré comme une personne.**

Le numéro d'emplacement communiqué au client avant le jour d'arrivée n'est pas définitif et peut être soumis à modification.

Le client doit télécharger l'application « My Cool'n Camp » avant son arrivée afin d'accéder aux informations pratiques et aux alertes météo.

2.1 DEMANDE DE RÉSERVATION

Toute demande de réservation doit être effectuée sur le site Internet www.camping-europa.com et sera confirmée sous réserve de disponibilité.

Le versement de l'acompte constitue un engagement ferme et définitif. Il n'existe aucune faculté de dédit.

Dans le cas d'un règlement de l'acompte par virement bancaire, le client aura 4 jours ouvrés pour faire parvenir les fonds. A défaut de quoi, la demande de réservation sera automatiquement annulée et ce, sans préavis.

Le titulaire des chèques ANCV doit être le client ou l'un des participants au séjour. L'envoi des chèques ANCV est à la charge du client et sous son entière responsabilité.

Le règlement par chèque n'est pas accepté.

2.2 RÈGLEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR

Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LE CAMPING

ARTICLE 3. SÉJOUR en EMPLACEMENT DE CAMPING

Les arrivées sont autorisées jusqu'à 18h30.

Les caravanes et les camping-cars doubles essieux dont la longueur hors-tout est supérieure à 8m, ne sont pas acceptés.

Chaque emplacement peut accueillir au maximum 6 personnes, 1 animal et 1 véhicule. Tout véhicule qui ne stationnerait pas sur son emplacement sera facturé au tarif d'un véhicule supplémentaire.

Les douches du sanitaire sont strictement réservées aux campeurs et accessibles via une carte magnétique remise à l'arrivée.

Les barbecues électriques et à charbon de bois sont interdits.

3.1. ARRIVÉE et DÉPART

L'emplacement de camping sera disponible à partir de 13h30 et devra être libéré le jour du départ avant 11h30.

3.2. LOCATION DE RÉFRIGÉRATEUR ou CASIER RÉFRIGÉRÉ

Le client est tenu de restituer le bien propre, en parfait état de fonctionnement et sans dégradation. A défaut, le Camping Europa prélèvera tout ou partie de la caution pour la remise en état du bien.

3.3. ANIMAUX

Les chiens de 1ère et 2e catégorie ne sont pas autorisés. Les chiens doivent être tenus en laisse et sont strictement interdits dans l'enceinte des piscines et à l'intérieur des bâtiments (sanitaire, restaurant, réception etc.). Le carnet de vaccination est obligatoire.

3.4. CAUTION EN LIGNE SWICKLY

Une caution d'un montant de 20 euros (badge d'accès, carte de douche et l'état de propreté de l'emplacement) devra être versée 14 jours avant la date d'arrivée, par empreinte bancaire, via la plateforme sécurisée de notre partenaire SWIKLY. La caution sera restituée au plus tard 14 jours après le départ à la condition d'une part que les badges aient été restitués et que l'emplacement soit dans un parfait état de propreté (vidange sauvage des eaux grises interdite). A défaut de quoi, le Camping Europa prélèvera tout ou partie de la caution pour la remise en état de l'emplacement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LA LOCATION

ARTICLE 4. SÉJOUR en LOCATION

Les arrivées sont autorisées jusqu'à 18h30.

Tout véhicule supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur et devra stationner sur un parking réservé à cet effet.

Le client est tenu de faire le ménage intégral de la location à la fin de son séjour. Cela implique le nettoyage de la cuisine, des appareils électroménagers, de la salle de bain (lavabo et cabine de douche), des toilettes, des chambres, des placards, des vitres, du sol et de la terrasse extérieure.

Toute installation (tente) à côté de la location est interdite.

Les draps et les serviettes de toilette ne sont pas fournis.

L'utilisation des barbecues électriques et à charbon de bois sont interdits.

Les animaux ne sont pas autorisés.

4.1. ARRIVÉE et DÉPART

La location sera disponible à partir de 15h et devra être libérée le jour du départ avant 9h30.

4.2. CAUTION EN LIGNE SWIKLY

Une caution d'un montant de 300 euros (pour les équipements et l'état de propreté de la location) devra être versée 14 jours avant la date d'arrivée, par empreinte bancaire, via la plateforme sécurisée de notre partenaire SWIKLY. La caution sera restituée au plus tard 14 jours après l'état des lieux de sortie effectué par le Camping Europa, à la condition d'une part qu'aucune dégradation ne soit constatée, qu'aucun matériel ni équipement ne soit détérioré ou manquant et d'autre part que la location soit dans un parfait état de propreté (intérieur et extérieur). A défaut de quoi, le Camping Europa prélèvera tout ou partie de la caution pour la remise en état de la location.

4.3. ÉTAT DES LIEUX ENTRÉE et de SORTIE

Le client devra effectuer l'état des lieux d'entrée sur l'application My Cool'n Camp au plus tard le lendemain du jour de son arrivée. A défaut, le client reconnaît l'attribution de la location en bon état.

Si le client ne peut pas être présent lors de l'état des lieux de sortie effectué pendant les horaires d'ouverture de la réception, les observations du Camping Europa sur l'état de propreté de la location et/ou matériel(s) manquant(s) / détérioré(s) ne pourront pas être contestées. Le Camping Europa se réserve le droit de retenir tout ou partie du montant de la caution, nécessaire à la remise en état de la location.

4.4. OPTION BARBECUE

Pour des raisons de sécurité, les bouteilles de gaz vides ne peuvent être changées que pendant les horaires d'ouverture de la réception.

Le client est tenu de nettoyer le barbecue lors de sa restitution. A défaut, un montant de 15 euros sera prélevé sur la caution pour sa remise en état.

4.5. OPTION FORFAIT MÉNAGE

Le forfait ménage est une option facultative proposée lors de la demande de réservation qui ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle ni l'évacuation des poubelles. Son tarif varie en fonction du type d'hébergement et de la période.

Si le forfait est souscrit pendant le séjour, une majoration tarifaire sera appliquée au tarif initial.

ARTICLE 5. ANNULATION ou INTERRUPTION DE SÉJOUR, ARRIVÉE TARDIVE ou DIFFÉRÉE

5.1 ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et/ou le solde versés ne seront pas remboursés et ne donneront lieu à aucune réduction, report ou avoir.

5.2 ARRIVÉE TARDIVE ou DIFFÉRÉE

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client devra avertir le Camping Europa, par téléphone ou par courriel, au plus tard avant 18h30 du jour d'arrivée convenu. A défaut, le Camping Europa disposera librement de l'emplacement ou de la location. Les nuits et les prestations non consommées au titre du retard ou d'une arrivée différée resteront dues et ne donneront lieu à aucun remboursement, réduction ou report ou avoir.

ARTICLE 6. PISCINES

L'accès aux piscines est strictement réservé aux clients du Camping Europa.

L'espace piscine ZEN est exclusivement réservé aux adultes de + de 18 ans. Les jeux aquatiques et les plongeurs ne sont pas autorisés.

Les piscines ne sont pas surveillées. Un mineur doit être accompagné d'un parent dans l'enceinte des piscines. Les personnes ne sachant pas nager doivent porter des brassards.

Seuls les boxers, slips de bain, maillots de bain une pièce body et bikinis 2 pièces sont autorisés. Les shorts longs, les bermudas et les caleçons sont interdits.

En cas de sécheresse, l'usage de l'eau peut être restreint par arrêté préfectoral abrogeant l'interdiction de remplissage des piscines sur le secteur de Saint-Jorioz et entraînant de facto la fermeture des piscines. Cela étant considéré comme cas de force majeure, le client ne pourra pas prétendre à un avoir, un remboursement partiel ou une quelconque remise.

ARTICLE 7. OPTION - ASSURANCE ANNULATION

L'assurance annulation est facultative et ne peut être souscrite qu'au moment de la demande de réservation. Les conditions générales d'annulation de l'assureur (Campez Couvert) sont consultables et téléchargeables sur notre site Internet.

ARTICLE 8. SÉCURITÉ

Le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée du séjour. Il contribue à renforcer le contrôle aux entrées du camping et donne accès aux piscines.

Il est strictement interdit de recharger les véhicules électriques sur une borne électrique d'un emplacement de camping ou sur une prise 220V d'une location.

Des caméras de vidéoprotection sont disposées aux entrées du camping pour assurer la sécurité des personnes. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, trottinette, etc.) dans l'enceinte du camping.

ARTICLE 9. RESPONSABILITÉ CIVILE

Il est important de rappeler que le client et les participants au séjour doivent être couverts par une responsabilité civile obligatoire, pour réparer les dommages matériels et/ou corporels causés aux tiers et couvrir les risques dont il serait présumé responsable (incendie, dégât des eaux, etc.).

ARTICLE 10. VISITEURS

Les visiteurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du camping.

ARTICLE 11. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le client et les participants au séjour sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping Europa, affiché dans l'enceinte de l'établissement et consultable sur notre site Internet.

Le Camping Europa se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un client qui ne respecterait pas le règlement intérieur et dont les troubles causés porteraient atteintes à la tranquillité des vacanciers. Les nuits et les prestations non consommées ne donneront lieu à aucun remboursement. Toute intervention d'un responsable pour rétablir l'ordre sera facturé 50 euros au client fauteur de troubles.

ARTICLE 12. LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au gestionnaire du Camping Europa. Si la réponse ne vous satisfait pas, conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel. Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 31098/VA/2112 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation. Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande soit par écrit à Sas Médiation Solution, 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niois, soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr ou en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

ARTICLE 13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations communiquées lors de la demande de réservation ne seront transmises à aucun tiers et sont confidentielles.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

CAMPING EUROPA - 1444 route d'Albertville - 74410 Saint-Jorioz

N° SIRET : 403 407 489 00018